

23/03/11

REGION

Faits divers

Vaulx-en-Velin : Gina, 4 mois, victime « collatérale »

Dans leur fuite, les auteurs d'une tentative de braquage à l'hypermarché sont partis avec un nourrisson dans la voiture d'un otage « traité comme un voyou » lors de son interpellation

Sept chemins, le lieu d'une tentative de braquage. Sept minutes, le temps d'une course-poursuite dramatique.

Une famille de victimes qui a le sentiment d'avoir été maltraitée

Hier, les conditions de l'interpellation des auteurs d'une tentative de vol à main armée, au Carrefour de Vaulx-en-Velin, ont secoué la torpeur des précédentes journées pour laisser éclater l'orage qui menaçait la cour d'assises. Avec la mort d'un des voyous, les balles tirées sur son complice et les graves blessures infligées à un bébé de 4 mois, comment aurait-on pu faire l'économie d'un débat sur la gestion de la police dans une intervention qui a trouvé, le 24 juin 2006, son épilogue pace Grandclément à Villeurbanne. Michel, le père de la petite Gina qui a reçu deux impacts a encore « la haine ». Ce chauffeur routier de 32 ans qui attendait dans sa voiture que son épouse finisse son travail au supermarché et qui a été pris en otage ne comprend toujours pas pourquoi il a été plaqué au sol, battu, menotté par des policiers de la BAC alors qu'il leur criait qu'il était un otage et que son bébé se trouvait à l'intérieur de sa voiture. « Quand elle sera grande, qu'est-ce que je pourrai lui dire d'autre que je



Me Lienard, l'un des avocats des policiers qui se sont portés partie civile pour tentative de meurtre contre un des accusés / Photo P. Juste

n'ai pas su la protéger ? ». Traité comme un « voyou », il aurait espéré des regrets, des marques de sympathie de la part de l'institution. Non. Un silence assourdissant en réponse avec, cinq ans après les faits, ce qui ressemble à une thèse officielle, ficelée. « Tout laissait à penser qu'il faisait partie de la bande », dira un fonctionnaire de police. « Il a parlé de la présence de l'enfant seulement

après avoir été menotté », affirmeront ses collègues au risque de se faire traiter de « menteurs » par Mes Ripert et Scrève. « Je ne vous crois pas », a plus sobrement asséné Me Barre, avocat d'une famille qui a le sentiment d'avoir été traitée comme quantité négligeable. A trop nier la méprise, c'est tout le dispositif qui est dans l'œil du cyclone. Selon le rapport de l'IGPN (Inspection

générale de la police nationale), un seul tir émanant de la voiture des braqueurs et cette première interpellation ratée contre une vingtaine d'autres au cours des minutes qui ont suivi avec les conséquences qu'on connaît. « Nous étions dans le cadre de la légitime défense », conclut le rapport de l'IGPN. Mais quid des appels radio sur toutes les voitures de police faisant état

de la possible présence d'un otage ? Agissant dans l'urgence, les hommes de la BAC restent droits dans leurs bottes. Pas question d'imaginer même une erreur d'appréciation. Une situation surréaliste qui aboutit à faire le procès de policiers alors qu'on a presque oublié que dans le box, il y a trois accusés qui seraient à l'origine de cette tragédie

Michel Girard